

« La citoyenneté de l'artiste »

Université d'été d'août 2016.

Groupe de travail : Frédéric Werlé,

Ibrahima Kone et Mélinda Chaïb-Aïnou

Résumé des échanges !

1. L'artiste et la cité :

De cette thématique, nous avons commencé par nous poser plusieurs questions : *Qu'est-ce qu'être artiste ? Être citoyen ? Comment définir la citoyenneté de l'artiste ?*

Chacun a défini ses propres termes selon son entendement, ses connaissances et influences. Mais, de nos échanges nous avons pu décliner deux intentions qui se posent à un artiste, un danseur.

Certaines personnes pensent que le danseur use de son art pour contribuer à la construction collective. Il a une pratique artistique vouée à une action sociale.

D'autres diront que danser peut avoir une démarche exclusivement esthétique. Et/ou une pratique artistique vouée davantage à un aspect commercial.

Ces deux intentions se rejoignent par une motivation première : l'apport à la société.

La citoyenneté de l'artiste fait ainsi partie de son implication dans la cité.

Il y a deux aspects discutés : **l'artiste et sa citoyenneté** d'une part, et **le citoyen et son art dans la société** de l'autre.

Le métier de danseur et plus largement d'artiste, n'est pas toujours reconnu comme un métier à part entière. Il peut susciter des questionnements quant à sa place et sa contribution au collectif (ex : « *quel métier faites-vous ?* » « *Mais à part ça vous faites quoi comme travail ?* »)... Par ailleurs, l'espace de représentation a évolué. Les artistes ont pu passer des églises et espaces extérieurs aux théâtres plus institutionnalisés et « contrôlés » en termes de diffusions. Les créations sont ainsi programmables ou non. **Se pose la question d'évaluation de la valeur du travail** des artistes.

La production d'œuvres artistiques ne correspond pas toujours avec les attentes des « acheteurs » et de la société. Et le citoyen n'est pas synonyme de correspondance aux attentes politiques et institutionnelles.

Mais comment l'artiste peut-il vivre en société sans dépendre de la politique ?

Et plus largement peut-on être un citoyen sans prendre part à la politique sociale ?

2. Vivre, un besoin de reconnaissance et d'une juste représentation :

Un véritable souci de subsistance avant même une reconnaissance s'impose à tous. Comment bénéficier de financements (pérennes ou ponctuels) en conservant une autonomie et une liberté d'être ? Est-ce utopique de penser à réinventer de nouveaux systèmes de financement, ou de répartitions budgétaires...?

Il est intéressant de se pencher sur la représentativité des acteurs chorégraphiques. Le chorégraphe ou ses interprètes se représentent dans un espace scénique auprès des autres citoyens spectateurs, mais où et quelles sont aujourd'hui les instances représentatives auprès des institutions ?

Comment vivre avec ce statut officiel de l'artiste. Qui définit quoi ? Qui représente ? Qui évalue ? Qui est légitime dans une représentation des acteurs chorégraphiques ?

Il appartient donc à tous de réfléchir à la façon de se réapproprier les outils existants dans un souci de communication et de décisions plus représentatives des besoins et contextes actuels.

3. Des questions aux propositions :

Nous souhaitons apporter à ce temps d'échanges des propositions d'outil(s) à questionner, à créer ou à réinventer :

- ★ Effectuer un recensement des besoins de l'environnement et des artistes.
- ★ Une meilleure visibilité et communication autour des actions, prioriser le contact physique entre artistes et décideurs. Ces moyens paraissent les plus coûteux et les plus efficaces pour des échanges équilibrés et constructifs.
- ★ Explorer les systèmes étrangers peut aider à fournir des pistes. Par exemple, la couveuse d'artiste...

Le citoyen est aussi porteur d'un héritage intellectuel, culturel, d'une histoire.

- ★ Un décloisonnement et une décolonisation des arts comme outil à prioriser.
- ★ Une nécessité d'ouverture d'esprit et une ré-interrogation des termes de la profession sont à réactualiser dans un souci de non conformisme catégorique et rigide. Cela paraît nécessaire pour éviter l'exclusion ou d'enfermer les citoyens et les arts. Il s'agit là aussi de se rapprocher d'une justesse citoyenne

chargé de son sens premier ; l'expression et l'exercice de ses droits fondamentaux.

Nous terminons sur ce point :

- ★ LA NECESSITE DE SITUER SA, OU, SES PROPRES ACTIONS.

De nos réflexions ressortent finalement **les questions** suivantes : **Pourquoi je danse ? Pourquoi je danse ? Pourquoi je danse ?**

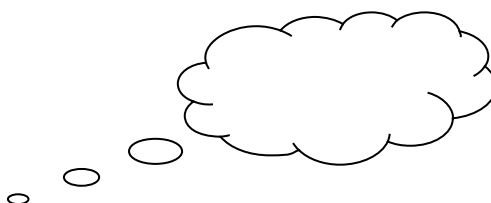
Elles nous ont paru simples mais fondamentales avant d'amorcer notre séance de travail. Il nous a semblé essentiel de nous recentrer déjà nous-même « citoyen » et de nous auto questionner. Pourquoi le faire ? Pour mieux communiquer et susciter un esprit de fédération et de cohérence quel que soit nos motivations personnelles à être artiste.

4. Pourquoi- DANSE pour-quoi ?

J'ai mis du temps à faire partager mon écrit. J'en ai mis autant pour digérer les nombreux échanges de cette université d'été et ce, avant de retransmettre ma vision.

Je tiens à préciser surtout, que contrairement à bien d'autres participants je ne vis pas de la danse, ou, ne suis aussi proche du milieu artistique que beaucoup de participants. Mes préoccupations et questionnements sont parfois différentes en ce qui concerne la subsistance et étonnamment ressemblantes pour la recherche de la juste place, reconnaissance et le besoin de mettre du sens.

Ma propre réflexion...



« POURQUOI JE DANSE ? »

J'ai commencé à danser pour découvrir de la nouveauté, et l'exutoire que j'y ai trouvé. J'ai compris plus tard *que je souhaitais m'exprimer et prendre une place que j'avais décidé, et non celle que l'on attend ou imagine pour moi.*

Au fur et à mesure, j'ai compris que je dansais pour sentir mon corps, éprouver mes émotions, mes énergies et aussi les sublimer. Je dansais en somme pour me sentir vivante !

En faisant ensuite danser les autres, je me suis rendu compte de la portée de la danse, dépassant parfois tout objectif que l'on peut se fixer, pour soi ou pour d'autres. Par

exemple concernant l'amélioration de la motricité, de la santé...Elle pouvait aider à oraliser même pour les plus démunis face au langage, développer l'optimisme etc....

A la question « POUR-QUOI JE DANSE ? »

Je dirais alors que je danse pour me reconnaître dans ce brouhaha qu'est la société et reconsidérer ma propre valeur avec amour. Je dansais également pour recevoir la magie qui s'opère dans un mouvement commun, ou une joie commune, celle qui est décuplée lorsque plusieurs personnes s'ouvrent pour la partager sans jugement, attente particulière ou idée de performance.

Je danse pour retrouver et cultiver le jeu qui souvent nous relie de manière universelle et qui nous permet de nous rencontrer.

« POURQUOI ? JE DANSE »

Je danse pour m'aider à changer d'angle de vue sur le monde, sur ma vie. Je danse pour avoir un moyen de retrouver la joie et l'esprit « frais » d'une enfant, et tenter de conserver une liberté.

Le thème de la citoyenneté reste universel et intemporel...le sort de l'artiste mobilise les Hommes également, mais différemment.

L'artiste peut faire l'éloge de la beauté.

Il peut inciter au voyage et à l'interrogation.

Il peut être qualifié d'être « authentiquement aliéné »¹.

Mais le citoyen tout autant.

Ce qui peut différencier l'artiste du citoyen (même si cela tend à se perdre malheureusement), est que l'artiste cultive son pouvoir de réviser les normes et de redonner du signifiant à l'insignifiance.

« L'incitation à la rêverie (au sens de rêver et de réveiller) permet une réorganisation du monde psychique. Ce n'est pas le réel qui nous façonne, mais ce qu'on ressent du réel². »

L'artiste permet de mettre de l'ordre dans son désordre contribuant ainsi, à différents degrés à la construction d'un imaginaire collectif.

L'artiste est alors un citoyen rêveur et « réveillé » et une belle preuve de citoyenneté.

¹ Cf. Le psychiatre et psychanalyste, Jacques Lacan qui parle de l'acteur, écrivain, poète Antonin Artaud.

² Cf. Le psychiatre et psychanalyste, Boris Cyrulnik, aux Tables rondes «Marseille retrouve le Nord », La construction de la personne,7 octobre 2016.